



Accompagner un élève en situation de handicap:

Collègues et partenaires



L'EMAS :

Equipe Mobile d'appui à la Scolarisation



Missions principales

Objectif: Favoriser l'inclusion scolaire

- ❖ Informations et Sensibilisations
- ❖ Appui et conseil
- ❖ Favoriser les échanges avec les partenaires du territoire

Pour qui ?

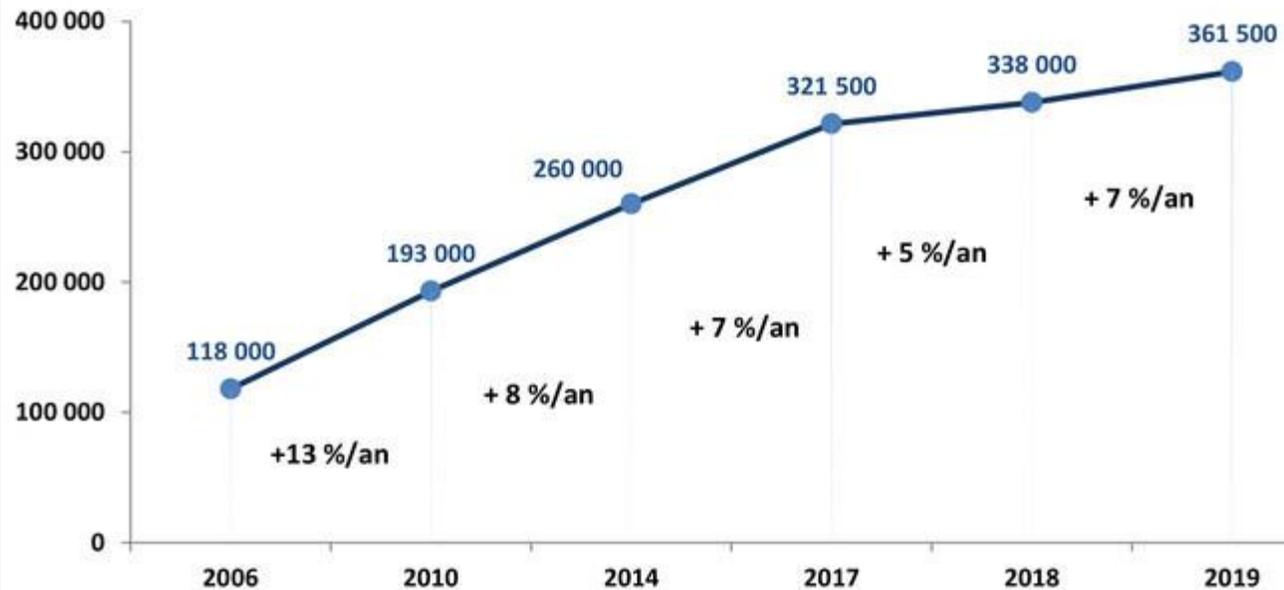
Equipes éducatives de établissements scolaires Privés et Publics de la Maternelle au Lycée



Intervention avec ou sans notification MDPH

Selon vous, pourquoi y a-t-il une augmentation des élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires?

Évolution des effectifs d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire



© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - novembre 2019



De l'inclusion scolaire à l'EMAS

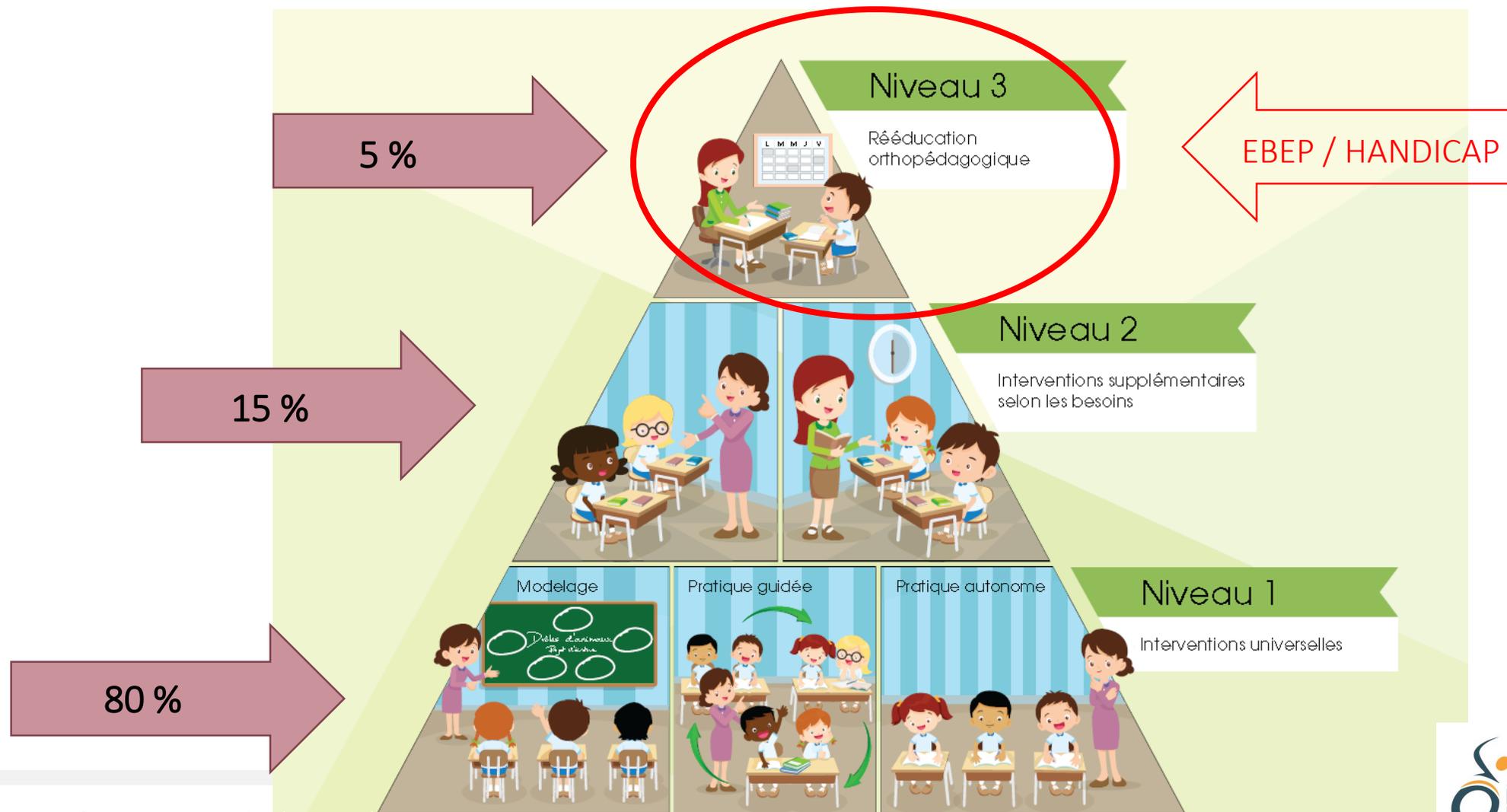
« L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. »
(Eduscol)

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance portée par le ministre de l'éducation nationale introduit officiellement (entre autres) la notion « d'inclusion » au détriment de « l'intégration ».

La Commission Nationale du Handicap (CNH) du 26 avril 2023 prône « L'école pour tous »

Pour une scolarité réussie dans l'école, la pédagogie doit s'adapter grâce à la **formation des équipes**, épaulées par la présence d'experts en proximité. Cette scolarisation dans l'école suppose donc que **les professionnels de santé et du secteur médico-social**, ainsi que les enseignants spécialisés, **puissent intervenir dans les plus brefs délais en soutien aux élèves et aux équipes pédagogiques.**

La réponse à l'intervention (RAI) ?

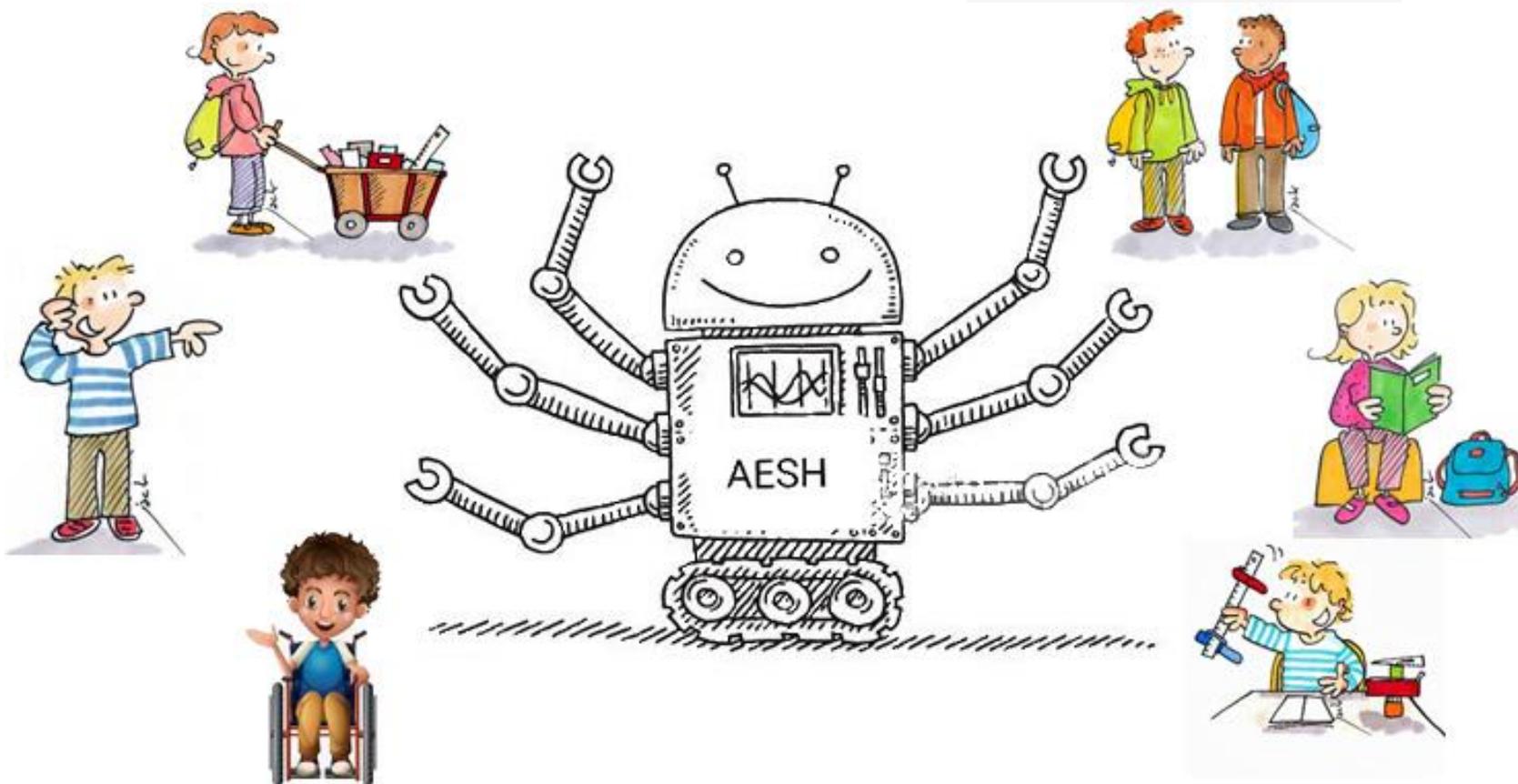


Avec quels partenaires internes ou externes à l'éducation nationale un enseignant accueillant un élève en situation de handicap peut-il avoir des contacts ?



Aide à l'extérieur de la classe ?

Les professionnels internes à la classe avec lesquels travailler dans le cadre de l'accompagnement d'un élève à BEP/Handicap: l'AESH.



| | Enseignants | AESH | A débattre | |
|-------------------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------|--|
| Valoriser le travail | Encourager l'élève à persévérer | Féliciter l'élève pendant son travail | Aider à la mobilité | |
| Aider à la relation avec les autres | Remobiliser sur la tâche | Accompagner à la mise au travail | Évaluer le travail | |
| Adapter le travail | Faire percevoir les progrès | Observer les procédures de réalisation de l'élève | Reformuler la consigne | |
| Donner les consignes | Faire le bilan avec les parents | Préparer les supports de travail proposés à l'élève | Encourager l'élève à persévérer | |

Réflexions?

La relation enseignant/AESH

1/ L'AESH :

il/elle peut intervenir dans les trois domaines suivants (selon la notification de la CDA) :

Les actes de la vie quotidienne : veiller et contribuer à la sécurité physique, psychologique et au confort de l'élève, aider l'élève à réaliser les actes essentiels de la vie, faciliter la mobilité de l'élève.

Les activités de la vie sociale et relationnelle : observer les interactions entre l'élève et ses pairs, favoriser la mise en confiance de l'élève, favoriser les échanges.

L'accès aux activités d'apprentissage : soutenir l'élève dans la compréhension des consignes données par l'enseignant, aider l'élève à participer aux activités scolaires, contribuer à l'adaptation des activités scolaires conduites par l'enseignant.

https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo18/MENE1712905C.htm?cid_bo=115996

La relation enseignant/AESH

Mais ce qu'il n'est pas

L'AESH ne conçoit pas les apprentissages.

→ Il n'est pas un **professeur**.

L'AESH favorise l'autonomie de l'élève.

→ il n'est pas **surprotecteur**.

L'AESH ne se substitue pas aux parents.

→ Il n'est pas un **éducateur**

La relation enseignant/AESH

L'enseignant

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

La relation enseignant/AESH

Un binôme à construire...

Ce binôme ne va pas de soi!

Et pourtant, de la collaboration de chacun dépend aussi l'efficacité de l'accompagnement de l'élève suivi. Il doit donc se construire pour aboutir à une partition des rôles malgré les éventuelles difficultés des 2 partenaires.



La relation enseignant/AESH

Les difficultés pour un enseignant de travailler avec un AESH dans sa classe.

- La peur du jugement : travailler « sous le regard » d'un autre adulte implique un changement de positionnement de l'enseignant qui passe de « soliste » à « chef d'orchestre ».
- Donner des consignes à un autre adulte : l'enseignant ne connaît pas forcément les missions de l'AESH
- Parfois, l'enseignant confère à l'AESH un savoir d'expert sur le handicap.

Les difficultés pour un AESH de travailler avec un enseignant

- La peur du jugement : travailler « sous le regard » d'un autre adulte
- Impression de manque de légitimité
- Impression de se sentir incompetents par rapport à des enseignants que l'expérience, la formation initiale, les diplômes placent en position de savoir.



La relation enseignant/AESH

Les difficultés pour un enseignant face à un élève en situation de handicap

- Peur du handicap
- Sentiment de désarroi pédagogique, voire remise en question de ses compétences professionnelles
- Gestion de classe différente
- Connaître l'élève, ses capacités, ses difficultés, afin de rendre possible les apprentissages.

Les difficultés pour un AESH face à un élève en situation de handicap

- Peur du handicap
- Aider trop l'élève et nuire à l'autonomie
- Être accepté par l'élève, surtout pour les adolescents
- Connaître l'élève, ses capacités, ses difficultés, afin de l'aider au mieux.



La relation enseignant/AESH

Il existe selon Marie TOULLEC THERY 4 types de binômes

1. **Une position surplombante de l'AESH** quand il est considéré comme l'expert sur le handicap. L'AESH prend la main dans les situations scolaires et sur la relation enseignant/élève. Cette position est plus fréquente quand l'écart de compétences scolaires entre l'élève handicapé et les autres élèves de la classe est important
2. **Une position surplombante de l'enseignant.** On constate alors une certaine inutilité de la présence de l'AESH. Cette position est plus fréquente quand il n'existe pas ou peu d'écarts de compétences scolaires entre l'élève en situation de handicap et les autres élèves de la classe.
3. **Une certaine symétrie entre l'AESH et l'enseignant**, c'est-à-dire que l'AESH fait comme le professeur, avec l'élève accompagné, mais sans parfois maîtriser les enjeux d'apprentissage de la situation comme l'apprentissage par l'erreur par exemple.
4. **Une partition des rôles entre enseignant et AESH** La planification et l'anticipation des activités sont de mise. Chacun a identifié les missions et les territoires d'action de l'autre.



CPC LILLE1&3 ASH

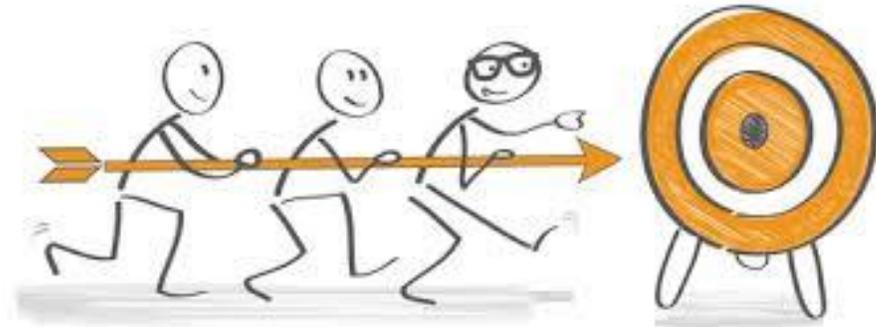
(Toullec-Théry & Nédélec-Trohel, 2009, 2010)



Des pistes de réflexion pour améliorer le partenariat

Définir des objectifs précis

- Chacun doit connaître son rôle et ce qu'il peut apporter. Les objectifs à atteindre doivent donc être définis clairement.
- Avoir des objectifs communs énoncés clairement et bien compris permet d'accroître la motivation de chacun et de contribuer à forger un fort esprit d'équipe.



Les rôles de chacun [\[modifier \]](#) [\[modifier le wikicode \]](#)

| Rôle l'enseignant | Rôle de l'AESH |
|--|--|
| Formalise le rôle de l'AESH : définir les missions de l'AESH auprès de l'élève, organiser l'emploi du temps, prévoir les modalités d'accueil en cas d'absence... | |
| Est responsable des contenus, de la pédagogie, de la sécurité, de l'organisation matérielle | Rend compte à l'enseignant du travail et/ou des attitudes de l'élève (remarques, difficultés, autonomie, fatigabilité, comportement, concentration...) |
| Donne les consignes de travail à l'AESH, propose des adaptations (qualitatives, quantitatives) | Fait preuve de discrétion dans la classe, parle à voix basse à l'élève, se fond dans le groupe pour ne pas faire écran à l'enseignant |
| Définit le rôle et les interventions de l'AESH dans la situation d'apprentissage, sa place par rapport à l'élève (à coté, derrière, à distance...) selon le moment, le handicap, la situation pédagogique... | S'efface lorsque l'enseignant intervient, auprès de l'élève en particulier, ou pour le groupe classe. Peut suggérer des adaptations, des stratégies, proposer des idées, donner un avis |
| Met en confiance l'AESH, le ou la guide sur les conduites à tenir, les attitudes à adopter | Partage ses difficultés avec l'enseignant et d'autres partenaires |
| Evalue le travail de l'élève et rend compte à la famille des résultats scolaires. | Met en place des outils permettant de mieux communiquer (carnet de liaison, grille d'observation) |
| Déculpabilise l'AESH si l'élève ne réussit pas la tâche attendue. | Prend du recul (sentiment d'incompétence d'échec...) |
| Institutionnaliser un temps de concertation dans l'emploi du temps avec l'AESH. | Se concerter avec l'enseignant pour donner son avis et faire part de ses observations. |



Des pistes de réflexion pour améliorer le partenariat

La confiance

Il faut que chacun fasse preuve de confiance et de respect envers les autres.

Il faut que les tâches soient réparties de façon équitable et que chacun respecte le travail des autres. Il faut également savoir assumer ses erreurs et les problèmes en général.

Ce n'est qu'avec une communication transparente que la confiance pourra s'établir.



Des pistes de réflexion pour améliorer le partenariat

La communication

- L'une des règles de base du travail en équipe c'est une bonne communication interne. Il est ainsi plus facile d'apporter son aide pour la résolution d'un éventuel problème, ou de savoir à qui demander de l'aide lorsque l'on en a besoin.
- Il est important d'être à l'écoute de l'autre et de ne pas porter de jugement. En sachant écouter, il est possible d'apprendre des autres et de trouver ensemble la meilleure solution pour atteindre l'objectif fixé.



Des pistes de réflexion pour améliorer le partenariat

Connaître le rôle de l'autre.... Mais comment faire?

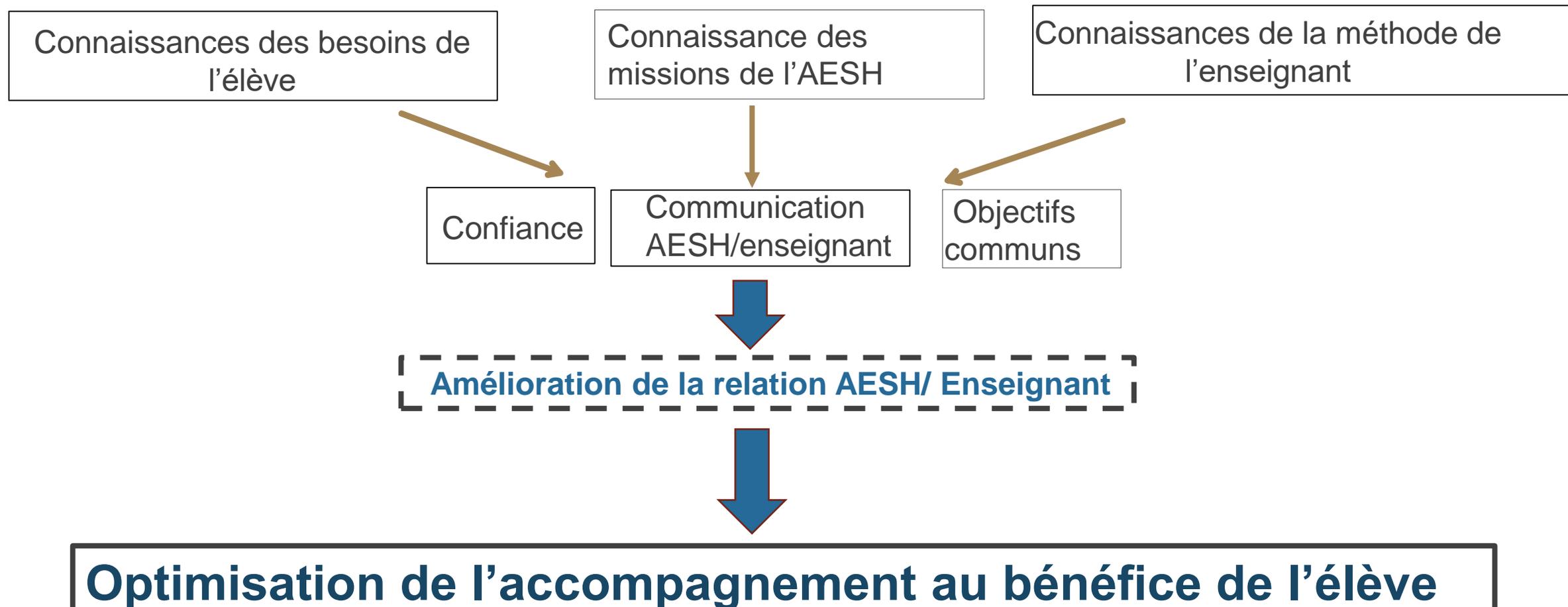
1/ Chacun peut remplir « son » petit questionnaire et échange ensuite.

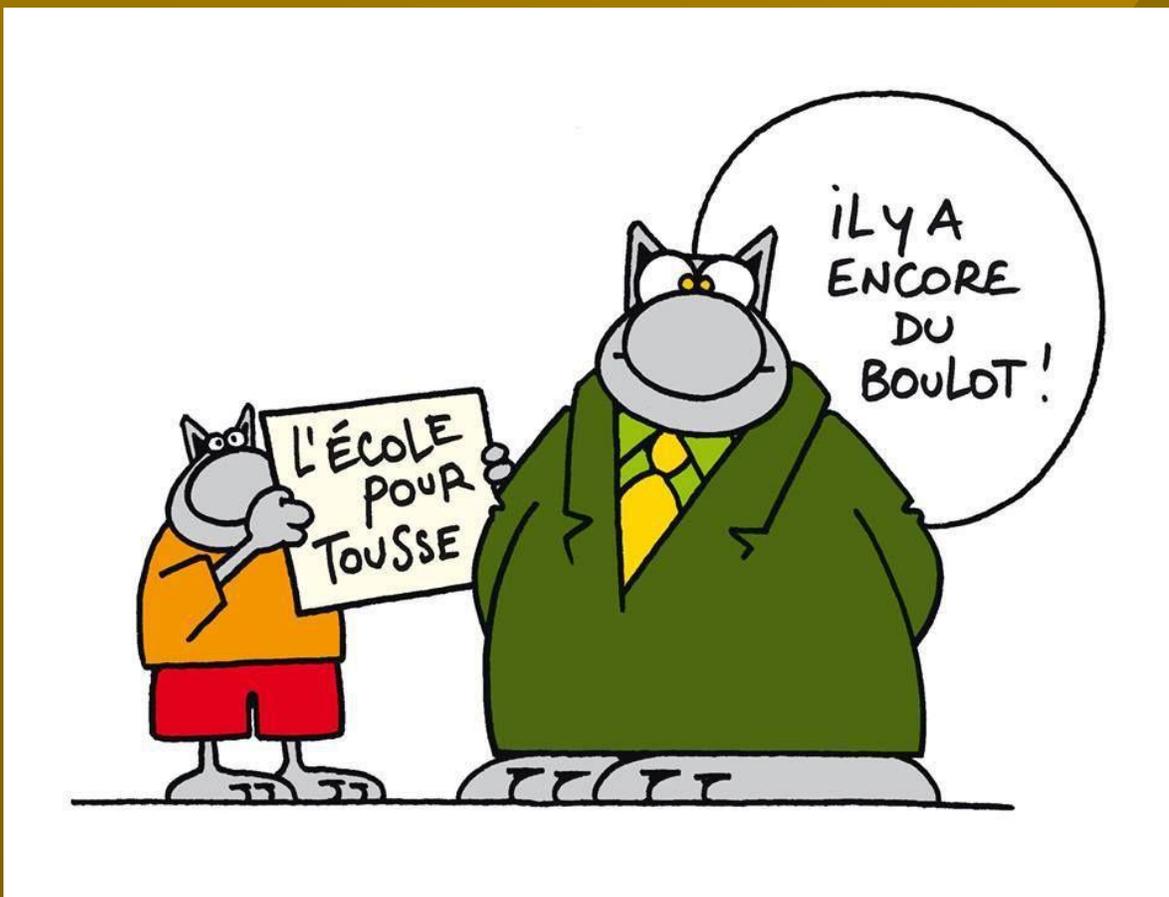
| | |
|--|--|
| Quelles sont mes attentes par rapport à l'enseignant? | |
| Que m'apporte l'enseignant ? | |
| Ce que je ne supporte pas (ou ne supporterais pas) de la part de l'enseignant? | |

| | |
|--|--|
| Quelles sont mes attentes par rapport à l'AESH | |
| Que m'apporte l'AESH | |
| Ce que je ne supporte pas (ou ne supporterais pas) de la part de l'AESH? | |

Pour conclure

Au fur et à mesure...





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Julie KACEDALI & Constance MONKAREY



06.79.62.35.23



emas.lille-centre@apf.asso.fr



LinkedIn: [EMAS LILLE CENTRE](#)

